

D - 9

- R. Oui, monsieur.
- Q. Avez-vous eu des nouvelles de chez vous à cette époque-là, le 30 mars ?
- R. Ma mère m'a fait dire que je devais passer en cour et qu'elle ne pouvait payer pour moi; que ça n'allait pas bien avec mon père, qu'il prenait de la boisson et que ma mère manquait d'argent. Ça n'arrivait pas. Moi, j'ai demandé une passe et j'étais découragé; personne ne voulait m'aider. J'ai décidé d'aller chez nous. Je ne voulais pas désertier mais je voulais aider à ma mère et à la famille. Toutes les fois que j'ai été sur le "loose", c'était pour ça.
- Q. Qu'est-ce que votre père fait ?
- R. Il prend beaucoup de boisson. Mon père gagnait des salaires assez gros mais il prend beaucoup de boisson et ça ne marche pas. Ma mère a de la misère à payer les comptes.
- Q. Qui payait les frais d'avocats ?
- R. C'est ma mère, monsieur.
- Q. Où êtes-vous allé quand vous êtes parti du camp ?
- R. Je me suis en allé chez nous, j'ai travaillé pour un homme qui ramasse le fer. J'avais \$0.50 de l'heure. Je travaillais 4 ou 5 jours et je donnais l'argent à ma mère pour payer les affaires.
- Q. Vous êtes-vous occupé de votre affaire civile ?
- R. Mon avocat n'était pas en ville, il était à Québec, à la Législature, ou l'Assemblée Législative. J'ai été voir son secrétaire souvent et il a dit que le procès était remis au 12 juin.
- Q. Qui aviez-vous comme avocat ?
- R. Alexandre Taché, 187 rue Principale.
- Q. Qu'est-ce que vous faisiez de l'argent que vous gagniez ?
- R. Je le donnais à ma mère.